



J'ai perdu ma carte grise barré et la préfecture me pose probleme

Par **padin**, le **04/01/2011** à **00:57**

Bonjour, rnje rechrche des informations pour mon probleme!rnvola, en 2009 j'ai acheter une bmw 725 tds et j'ai voulu allé faire la care grise 4 mois apres mais je l'ai perdu.rnj'ai réussi a recontacter l'encien propriétaire qui a bien voulu me faire une procuration pour refaire la carte grise .rnnous somme en 2011 et a se jour je n'arrive pas a faire la carte grise car l'addministration française et apparament compliquer et diférente d'une préfecture a l'autre car l'une me dit une chose et l'autre une autre chose. rnje n'en peux plus je souhaite régulariser cette situation et [fluo]suis pret a PAYER [/fluo]pour que quelqu'un prenne les choses en main car avec mes horaires sela mes compliquer et je suis fatiguer de subir les remarques des agents de préfecture.rnveuillez agréés mes salutations distingées.